

Version latine, De Signis

Numéro d'inventaire : 2020.22.744

Auteur(s) : Albert Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1915 (entre) / 1916 (et)

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné, papier vergé

Description : Copie simple, réglure de petits carreaux 0,4 cm, encre noire, crayon de bois. Prénom et nom de l'élève manuscrits en haut à gauche.

Mesures : hauteur : 30,5 cm ; largeur : 19,6 cm

Notes : Version composée d'une traduction "mot à mot", note.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Latin

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Lieu(x) de création : Dole

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 2 p. manuscrites sur 2 p.

Langue : français

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790

<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Lieux : Dole

Albert Lacroix

de fallant faire le français
Version Latine. —
De Signis -

J. M. J.

6 3/4
14

Page 4 - Ch. III N. 6.

Mox à Mox

Latin	Français	Latin	Français
Ut	Afin que	praeterea,	auparavant
redeam	j'en revienne	remistate	d'une beauté
ad illud	à cet	non maxima	non très grande
saccarium,	oratoire,	verum	mais
hoc erat	c'était	eximia	distinguée
verum signum	une vraie statue	habitu	d'un maintien
Eupisinis	de Cupidon	atque vestitus	et d'un habillement
ex marmore	de marbre	virginali	virginal.
quod dico :	dis-je donc :	quae	quel
ex altera parte	d'une autre côté	sustinebant	En soutenait
Hercules	Hercule	sacris	sacrees
factus	fait	manibus	à cause des mains
ex egregia arte	très bien, de bronze.	sublatis	élevées
Is dicebatur	Celui-ci était dit	quaedam	certaines
esse Myronis,	être de Myron,	reposita	placées
ut opinor	comme je pense,	more	selon la coutume
et certe item...	et certainement aussi...	virginum	des vierges
Ante hos deos	Avant ces dieux	atheniensium	athéniennes
erant aulae	il y avait des petites	in capitibus	sur la tête.
quae possent	qui pourraient	locabantur	Elle étaient
significare	signifier	ipsae lanapheas	appelées.
religionem	la religion	sed quem	elles mêmes lanapheas
avis	de n'importe quel	quem nam	mais quel
saccarii	oratoire.	earum artificem	quel (est) donc
Exant duo	Il y avait deux	Admones recte	leur auteur?
signa aenea	statues de cuivre	Dicebant	On dit

